



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt de la Réunion**

## **ARRÊTÉ**

**portant nomination du Président de jury et Présidents adjoints de jury de l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa) toutes spécialités pour la session d'examen 2025-2026, pour les départements et région Mayotte et la Réunion**

**Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,**

Vu l'article D811-148-5 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1990 l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 fixant les modalités de mise en œuvre et de validation du contrôle en cours de formation dans les filières préparant aux diplômes délivrés par le ministre de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité "Agricultures des régions chaudes" du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2015 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole de la spécialité « Jardinier Paysagiste » ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 10 juin 2015 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole de la spécialité « Métiers de l'Agriculture » ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2015 portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole de la spécialité « Service aux personnes et vente en espace rural » ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2023 portant nomination de M. Jacques PARODI, en qualité de Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Réunion ;

Vu l'arrêté de subdélégation du 28 octobre 2024 à Mme ALEU-SABY Nathalie en sa qualité de chef de service ;

Vu l'avis du ministère de l'agriculture du 10 août 2025 d'ouverture pour l'année scolaire 2025-2026 de sessions d'examens en vue de l'attribution de divers diplômes de l'enseignement technique.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

La répartition des présidents du jury des examens du Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa) pour la session 2025-2026 est précisée en annexe 1.

**Article 2 :**

Sous l'autorité du président, les présidents-adjoints du jury des examens du Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa) sont nommés pour le suivi des établissements pour la session 2025-2026 tel que précisé en annexe 2.

**Article 3 :**

Le Président et les Présidents adjoints de jury sont chargés du suivi des établissements pour la session 2025-2026 conformément à la répartition décrite au tableau présenté en annexe 3.

**Article 4 :**

Le président et les présidents-adjoints désignés par le présent arrêté demeurent en fonction jusqu'à la nomination du jury pour la session suivante.

**Article 5 :**

Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt de la région RÉUNION est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié sur le site internet de la DAAF de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Pour le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt

et par délégation

la cheffe de service formation et développement,

Nathalie ALEU-SABY



**ANNEXE 1**

Désignation des présidents du jury de l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa) pour la session 2025-2026

<b>Prénom Nom</b>	<b>Qualité du président</b>	<b>Établissement de rattachement</b>
Leïna MOURAMAN	<b>fonctionnaire de catégorie A</b>	LEGTA de Saint-Paul

**ANNEXE 2 :**

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole (CAPA) pour la session 2025-2026

	<b>Établissement de rattachement du président-adjoint</b>
Léïna MOURAMAN	LEGTA de Saint-Paul
Caroline NAVARETTE	EPLEFPA de Saint-Joseph
Fanny PAYET	EPLEFPA Forma'Terra
Raphaël PAQUETTE	LAP de sainte Suzanne

**ANNEXE 3**

Répartition des établissements suivis par les présidents-adjoints du jury de l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPA) pour la session 2025-2026

<b>Établissements suivis par le président-adjoint</b>	<b>Prénom Nom</b>	<b>Spécialité(s)</b>
MFR de la Plaine des Palmistes	Fanny PAYET	CAPA SAPVER
MF de l'Ouest à la Saline		
LAP de Sainte Suzanne		
Lycée agricole de Mayotte	Caroline NAVARETTE	CAPA SAPVER
MFR de Mamoudzou		
LPA Saint-Joseph	Léïna MOURAMAN	CAPA Agric régions chaudes
MF de l'Est à Saint-André		CAPA Agric régions chaudes
MF de l'Est à Saint-André		CAPA Métiers de l'agriculture
MFR de Saint-Pierre	Raphaël PAQUETTE	CAPA Jardinier paysagiste
MFR de Saint-Pierre		CAPA Métiers de l'agriculture
Lycée agricole de Mayotte	Caroline NAVARETTE	CAPA Agric régions chaudes
MFR M'Tsamboro		CAPA Métiers de l'agriculture
MFR de Chirongui		CAPA Métiers de l'agriculture

